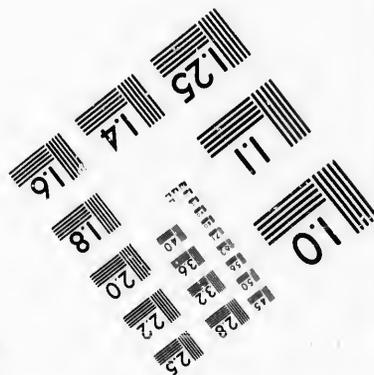
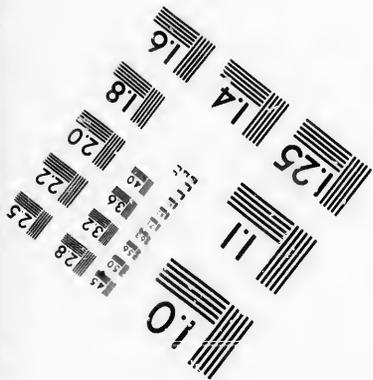
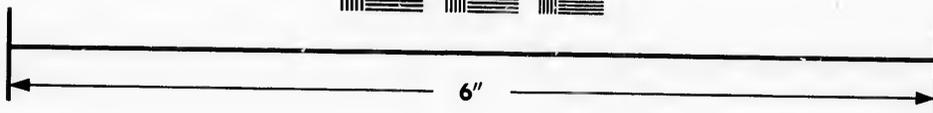
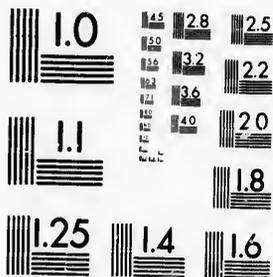


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
				✓	
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

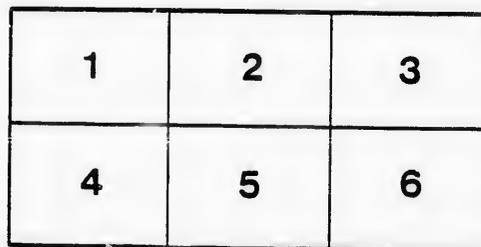
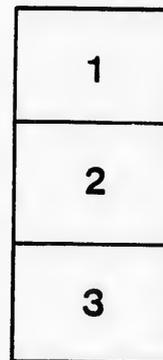
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à

MANDEMENT.

CHARLES FRANCOIS BAILLARGEON.

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque de
Toa, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, etc., etc.

A nos Très-Chers Frères, les Curés, Missionnaires, Vicaires et autres ecclésiastiques, et à tous les fidèles, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Vous vous rappelez sans doute, Nos TRÈS CHIERS FRÈRES, que, par notre mandement du 16 mars 1860, après vous avoir fait connaître le besoin pressant de secours où se trouvait réduit Notre Saint Père le Pape, par suite de la révolte de quelques provinces de ses états, et par la nécessité de former et d'entretenir une armée pour défendre les autres contre les ennemis de sa souveraineté temporelle, nous vous invitons à l'assister dans sa détresse, et nous ordonnions, à cette fin, une quête générale dans toutes les paroisses du Diocèse.

Cet appel à votre charité, en faveur du Père commun des fidèles, trouva de l'écho dans vos cœurs de chrétiens et d'enfants dévoués de l'Eglise.—Nous n'oublions jamais le généreux empressement avec lequel vous répondîtes à notre invitation, et le souvenir de ce religieux élan d'amour filial, qui vous porta à faire vos offrandes au vicaire de Jésus-Christ, en cette occasion mémorable, avec tant de libéralité, sera toujours une des plus douces consolations de notre vie.

Mais depuis cette époque, N. T. C. F., de tristes événements se sont accomplis: et nous avons la douleur d'avoir à vous annoncer aujourd'hui que les besoins du S. Père n'ont fait qu'augmenter, avec ses malheurs et ses angoisses. Les révolutionnaires d'Italie ont enfin mis à exécution les noirs projets de bouleversement et de spoliation, qu'ils méditaient depuis longtemps, et qu'ils tramaient dans l'ombre contre le S. Siège. Fonlant aux pieds toutes les lois divines et humaines, en présence des protestations du monde chrétien, le Piémont a osé porter une main sacrilège sur le patrimoine de l'Eglise, et s'emparer des états du Souverain Pontife.

Vous n'ignorez pas que les affiliés des sociétés secrètes, les suppôts de l'hérésie, du schisme et de l'infidélité de l'Europe entière, auxquels Dieu semble avoir abandonné, pour un tems, le gouvernement du monde, et qui tous ont juré haine au Christ, et mort à son Eglise, ont été les complices, les alliés et les auxiliaires du Piémont, dans cet acte abominable de brigandage et de spoliation sacrilège. Leurs moyens d'action et de succès aussi ont été ceux de l'Enfer; le mensonge éloquent, la calomnie, le blasphème, la corruption, les violences, le meurtre, la trahison, et toutes les noirceurs de Satan.

Voilà, N. T. C. F., les hommes qui en veulent à la puissance temporelle du Chef de l'Eglise; qui font la guerre avec une rage diabolique au Vicaire de Jésus-Christ; et voilà les armes qu'ils emploient contre lui... Dans leur haine infernale ils se sont dit: Détruisons son royaume temporel, et son empire spirituel sera anéanti! renversons le trône, et la Chaire Apostolique sera brisée: frappons le Pasteur et les brebis seront dispersées; et le règne du Christ sera fini... Les insensés!... Ils ont cru que les portes de l'Enfer pouvaient prévaloir contre l'Eglise de Dieu!!... Et ils se sont jetés sur les domaines du S. Pontife; et ils ont assassiné ses défenseurs; et ils l'ont outragé; et ils l'ont dépouillé; et ils ont fait des efforts inouis pour lui arracher jusqu'à son titre de Roi....

Et les princes de ce monde, qui tiennent de Dieu leur puissance, les ont regardés, et les ont laissés faire!... et parmi ceux-ci il s'en est trouvé un qui a eu le triste courage de presser le Saint Père, ainsi dépouillé et délaissé, de renoncer à ses droits, qui sont ceux de l'Eglise, de les céder à ses ennemis et de se livrer lui-même entre leurs mains!... Comme si le Pontife de Dieu, le Vicaire de Jésus-Christ pouvait jamais trahir les intérêts de l'Eglise de Dieu, sacrifier ses droits, pactiser avec l'injustice et le crime, ratifier le brigandage et les rapines, et sanctionner le sacrilège!...

Mais Dieu se joue de la prudence des sages de ce siècle, et se rit des fureurs de l'enfer et du monde. Pendant qu'il abandonne ainsi, pour un temps, le Chef de son Eglise aux persécutions des impies, qu'il leur permet de l'abrenver d'amertume, et de lui arracher tout ce qu'il possède, il lui accorde des signes visibles de sa protection, et de son assistance; il le console par les témoignages de foi, d'amour et de dévouement que s'empressent de lui donner les vrais fidèles de toutes les parties de l'univers; et il lui inspire une confiance, une force et un courage qui déconcertent ses ennemis, et qui font l'admiration et la joie de tous les enfants de Dieu.

Jamais droits plus sacrés, plus inviolables n'ont été attaqués, outragés, violés

par des usurpations plus effrontées, et des trahisons plus infâmes : jamais on ne vit plus de haine, plus de colère et d'emportement dans le camp ennemi du Pasteur suprême de l'Eglise ; mais jamais non plus, dans le monde chrétien le successeur de Pierre ne fut l'objet d'un amour plus tendre, d'une sollicitude plus filiale, et d'une sympathie plus universelle.

Vous savez, N. T. C. F., quels sacrifices de tous genres ont attesté partout ces nobles et pieux sentiments pour le Saint Père. Partout la générosité des dons s'est unie à la ferveur de la prière ; et les privations que se sont imposées avec joie tant d'humbles chrétiens, pour lui envoyer leur obole, sont des témoignages de religion profonde qui ravissent le ciel, aussi bien que le sang répandu par les martyrs de Castelfidardo.

Grâces à Dieu, votre part est assez belle dans ce tribut d'amour filial, dans ces sacrifices de bénédictions ; et c'est un bonheur pour nous de pouvoir déclarer ici, que cette part n'est pas venue la dernière.

C'est ainsi, N. T. C. F., que le Dieu de toute consolation a pris soin d'assister, d'une manière sensible, le Chef de son Eglise réduit à l'indigence, et qu'il lui a fait trouver, dans l'amour et le dévouement de ses enfants, les secours dont il avait besoin. Au moyen de leurs pieuses offrandes, le Père commun de nos âmes a pu en effet se soutenir jusqu'à ce jour ; et, ce qui étonne ceux qui ne connaissent pas la tendre sollicitude de Jésus-Christ pour son Vicaire, le Souverain Pontife, même après que ses ennemis lui ont en tout enlevé, a continué de supporter les charges immenses que lui impose le soin de toutes les Eglises du monde.

Cette nouvelle épreuve, qui ne sera pas comptée pour une des moins redoutables et des moins cruelles, entre toutes celles que les successeurs de Pierre ont eu à subir dans la suite des siècles, prouvera donc encore une fois aux incrédules et aux impies, cette vérité si consolante pour les serviteurs de Dieu ; vérité, attestée par l'histoire de tous les temps, depuis l'apparition du christianisme dans le monde : que Dieu sait tirer de leur haine le bien de son Eglise, et que leurs persécutions ne servent qu'à accroître les vertus dans son sein, et à multiplier ses victoires. Car cette fille du ciel, sortie du côté ouvert de Celui qui, en mourant sur la croix, a vaincu la mort et l'enfer, devant partager, dans le temps et dans l'éternité, les destinées immortelles de son céleste Epoux, il faut qu'elle passe, comme lui, par la voie des tribulations, pour arriver à la gloire ; et que, par lui, et avec lui, elle sorte victorieuse de tous les combats, et qu'elle triomphe enfin de tous ses ennemis.

Aussi quelle est l'admirable tranquillité d'âme du Saint Pontife, au sein de la tempête qui gronde autour de lui, et menace de l'emporter à chaque instant. Abandonné des hommes, laissé à sa propre faiblesse, environné d'ennemis nombreux et puissants, qui ont conjuré sa perte ; mais se confiant en Celui qui a dit : " Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise : et les portes de l'Enfer ne prévauront point contre elle " : (Math. 16. 18.)—il est calme et plein d'assurance. Il sait que le désir des impies doit périr ; que Dieu ne permet leur triomphe que pour un temps ; qu'il faut que les flots de leur fureur se brisent et exprent au pied du rocher sur lequel il est assis : et dans cette confiance, il poursuit sans crainte sa divine mission dans le monde : il confirme ses frères dans la foi ; il rend témoignage à la vérité devant les peuples et les rois de la terre ; il proteste avec force contre les erreurs, les impiétés, et les iniquités sans nombre d'un siècle sans foi ; il rappelle avec autorité aux rois et aux nations égarées les lois éternelles de la justice et de la morale qu'ils ont oubliées : il attend en paix le jour de Dieu, qu'il entrevoit dans l'avenir : ce jour que tous les saints appellent, et que nous appelons avec eux de tous nos vœux : ce jour des justices et des miséricordes du Seigneur, qui ne peut longtemps tarder ; jour où la cité de Dieu, la sainte Eglise triomphera encore une fois de ses ennemis, et verra son chef glorieux rétabli dans la plénitude de tous ses droits de Souverain temporel, et dans la jouissance entière des domaines de l'Eglise.

Telles sont, N. T. C. F., les espérances du Souverain Pontife, et telles doivent être aussi les nôtres. Mais, en attendant ce jour de délivrance et de paix, nous avons un grand devoir à remplir envers le Saint Père : il faut que nous continuions de l'assister de nos aumônes, tout aussi bien que de nos prières.

Nul sur la terre n'est si grand ; nul n'est si élevé ; et par conséquent nul n'est chargé d'autant d'obligations ; nul n'a autant de sacrifices à faire que le Souverain Pontife.

Il est le Pasteur suprême de l'Eglise, le Père de tous les chrétiens : à lui le soin du salut du monde entier. La charité qui surabonde dans son cœur de Pasteur et de Père doit se répandre, comme un fleuve bienfaisant, sur tous ceux qui imploront son assistance. . . . A lui le soin de tant de basiliques et de monuments de premier ordre, dont il est le gardien ; à lui l'entretien de tant de congrégations et d'employés de tous les grades, nécessaires pour l'examen et l'expédition des affaires de toute la catholicité ; à lui d'entretenir des rapports officiels, dans l'intérêt de la religion, avec tous les souverains du monde ; à lui d'envoyer des missionnaires dans toutes les contrées infidèles. . . .

Or pour supporter tant de charges qui pèsent sur lui ; pour suffire à toutes ces obligations, et à tant d'autres que nous ne saurions énumérer ici, quelles sont les ressources du Saint Père? . . .

Aujourd'hui, N. T. C. F., et tant qu'il sera en l'état où ses ennemis l'ont réduit, il n'en a pas d'autres que celles qu'il attend, et qu'il a droit d'attendre de la piété de ses enfants.

Delà il suit qu'il y a, pour tous les fidèles, une obligation, et une obligation indispensable de venir à son secours, et de l'assister, chacun selon ses moyens ; obligation que Dieu lui-même leur a imposée, en permettant qu'il fût dépouillé de tout ce qu'il possédait, et en l'abandonnant aux soins de leur charité.

Car Dieu lui-même fait une obligation à tous les fidèles de soutenir leurs Pasteurs ; à tous les enfans de prendre soin de leur père, et de le secourir dans ses besoins.

Vous comprenez donc, N. T. C. F., que c'est un devoir, et un grand devoir pour nous de secourir le Saint Père, en ce moment de tribulation, et de continuer de l'assister, tant qu'il sera dans le besoin, devoir sacré, qui nous oblige, comme chrétiens, comme enfans de Dieu, et comme enfans de l'Eglise. Comme chrétiens, disciples de Jésus-Christ, dont nous devons reconnaître et vénérer le Vicaire et le représentant, dans le successeur de Pierre ; comme enfans de Dieu, membres de sa grande famille, dont nous devons honorer le père commun, dans le premier pasteur de nos âmes ; enfin comme enfans de l'Eglise, dont l'honneur nous doit être cher et que nous devons défendre, dans son chef suprême, qui est aussi le nôtre ; devoir aussi, dont l'accomplissement sera pour chacun de nous une source de consolations, de bonheur et de bénédiction, . . . Quelle consolation, quel bonheur pour un fils bien né de pouvoir soulager et consoler son père ; pour un chrétien de pouvoir donner à Jésus des marques de son amour, et de faire quelque chose pour sa gloire : pour un catholique, un enfant de l'Eglise, de s'associer à ses combats, et de contribuer par là à son triomphe et à sa gloire !

Mais qui ne voit, qu'en allant au secours du Souverain Pontife, c'est un père que nous aidons et que nous consolons ; que c'est à Jésus-Christ que nous donnons, puisqu'il tient comme fait à lui-même tout ce que l'on fait pour son Vicaire ; que c'est l'Eglise enfin que nous soutenons et dont nous assurons la victoire ?

Assister le S. Père tant qu'il aura besoin de notre aide, ce n'est donc pas seulement un devoir sacré pour nous : c'est de plus une œuvre sainte, dans laquelle nous trouverons consolation et bonheur.

C'est encore une œuvre de bénédiction, pour le tems et pour l'éternité, Quelles bénédictions pour le tems et pour l'éternité sont promises à l'enfant qui honore son Père!.. Toutes ces bénédictions, et de plus abondantes encore, seront pour nous, si nous assistons le Saint Pontife, puisqu'en l'assistant, nous honorerons celui qui est notre père dans un sens beaucoup plus relevé que ne le sont ceux dont nous avons reçu le jour,

Quelles bénédictions, et quelles récompenses sont promises à celui qui donne assistance, ne fût-ce même qu'un verre d'eau, au moindre des disciples de Jésus!.. Toutes ces bénédictions et toutes ces récompenses, multipliées au centuple, seront pour nous, si nous secourons le Souverain Pontife : car en lui nous assisterons, non pas seulement le dernier des serviteurs de Jésus, mais le premier de ses disciples, le Prince de ses apôtres.

Cette assistance accordée au Chef de l'Eglise, assistance que ses besoins réclament et dont Dieu lui-même nous fait un devoir, c'est donc une œuvre riche en consolations pour nous, une œuvre de bénédictions.

C'est ainsi que, dans sa sagesse infinie, Dieu fait servir les angoisses et les souffrances du S. Pontife au bien de son Eglise; et que, par un effet de son ineffable bonté, la pauvreté temporelle du Père commun des fidèles, devient une source abondante de richesses spirituelles pour ses enfants.

Le secours offert par la piété des fidèles au S. Père, dans les moments de crise, où il se trouve en avoir besoin, c'est la pieuse contribution à laquelle on a donné, dans les temps anciens, le modeste nom de *Denier de S. Pierre*; sans doute parce que ce fut en l'honneur de ce grand Apôtre qu'on voulut d'abord la faire; parce que l'on comprit que c'est véritablement honorer S. Pierre, que d'honorer son successeur; et que c'est aussi vraiment donner à S. Pierre, que de donner à celui qui tient sa place, et en qui il continue de vivre.

Le *Denier de Saint Pierre* est une œuvre d'une grande antiquité dans le monde chrétien; elle fut chère aux fidèles, dans les siècles de foi; elle produisit parmi eux des fruits les plus abondants de salut; et elle fut toujours d'un puissant secours pour le Souverain Pontife et pour toute l'Eglise, dans les temps de persécution comme ceux où nous vivons.

L'œuvre du Denier de Saint Pierre est déjà établie dans la plupart des diocèses de l'Europe, et dans un bon nombre de ceux de notre Amérique. Partout elle a été acceptée avec joie par les catholiques: partout elle a pu recueillir des aumônes abondantes pour le Vicaire de Jésus-Christ: et déjà elle

a pu mériter la bénédiction du Saint Père, qui a daigné l'enrichir de précieuses indulgences.

Or, N. T. C. F., la connaissance que nous avons de votre foi et de votre religion sincères, les preuves non équivoques que vous avez données, en toutes occasions, de votre attachement pour le Saint Siège et de votre amour pour le Saint Père, ne nous permettent pas de douter que vous ne souhaitiez, vous aussi, de voir cette belle œuvre établie dans le diocèse, et que vous ne soyez prêts à vous y associer, afin d'avoir part aux privilèges que le Saint Père vient d'y attacher, et à cette abondante rosée de bénédictions, que l'offrande de votre denier au successeur de Saint Pierre ne peut manquer de faire descendre sur vous.

Afin donc de répondre à ce vœu de votre piété ; dans votre intérêt spirituel, ainsi que pour le bien de l'Église et du Saint Siège, nous avons résolu d'établir l'œuvre du Denier de Saint Pierre, dans ce diocèse ; et c'est ce que nous voulons faire aujourd'hui.

Et qui pourra nous en blâmer ? Qui osera murmurer contre cette œuvre trois fois bénie, on s'y opposer ? Sera-ce le catholique sincère ? Non : il est inviolablement attaché au Saint Siège, et il sait que le Denier de Saint Pierre est destiné à le soutenir. Sera-ce le chrétien qui aime sa religion ? Non : le Denier de Saint Pierre est pour aider à la défendre. Sera-ce le vrai enfant de l'Église, qui a à cœur les intérêts de sa mère ? Non : l'œuvre du Denier de Saint Pierre n'est établie que pour la protéger contre les attaques de ses ennemis.

Qui donc parmi nous s'élèvera contre l'établissement du Denier de Saint Pierre ? Qui se montrera indifférent pour cette œuvre de bénédiction ? Qui la condamnera, qui refusera d'y prendre part ? . . . Peut-être le chrétien attiédi, sans estime pour sa foi, sans affection à sa religion ; le catholique non, qui a cessé de d'aimer Jésus-Christ, cessé d'aimer l'Église, cessé d'aimer son âme . . . Ceux-là ne voudront point du Denier de Saint Pierre . . . Sans renoncer à l'espoir de les gagner un jour à la bonne œuvre, nous ne comptons donc pas sur eux . . . Mais grâce à Dieu, ils ne sont pas en grand nombre parmi nous.

Pour vous, N. T. C. F., vous avez d'autres sentiments : vous aimez l'Église votre mère : vous vous estimez donc heureux de vous associer à l'œuvre du Denier de Saint Pierre, et de pouvoir ainsi contribuer, pour votre part, à son triomphe, en fournissant par vos offrandes à son chef vénéré le moyen de se soutenir.

Dans ces jours mauvais, cette parole du Fils de Dieu se vérifie, et trouve son application, jusque dans le sein de l'Église : "Celui qui n'est pas pour moi est contre moi." (Matth. 12, 30.) Se montrer indifférent pour la cause du S. Père, c'est l'abandonner : ne pas combattre pour lui, c'est le trahir et combattre contre lui : refuser de lui porter secours, c'est donner la main à ses ennemis.

Dieu nous garde N. T. C. F. ; de ce malheur,—d'une telle lâcheté ;—d'une pareille impiété. Non : c'est un devoir sacré pour nous de secourir le Vicaire de Jésus-Christ dans l'état de détresse où nous le voyons : aucun de nous ne doit s'en dispenser : c'est aussi un honneur, un mérite, un bonheur, une grâce : aucun ne doit en être exclu. Tous sont donc appelés à s'associer à l'œuvre si éminemment catholique du *Denier de S. Pierre* ; tous en ont le droit ; tous aussi doivent s'en faire un devoir et un honneur ; le père et le fils ; la mère et la fille ; l'époux et l'épouse ; l'enfant encore au berceau, aussi bien que le vieillard au terme de sa carrière ; le pauvre aussi bien que le riche. Car tous sont également enfants de Dieu et de l'Église ; tous doivent amour à cette Église sainte, qui est leur mère commune ; tous doivent respect et assistance au Chef Suprême de cette Église, qui est leur commun Père devant Dieu.

Le Denier de Saint Pierre, c'est une pieuse offrande au Successeur de Saint Pierre, au chef suprême des chrétiens. Le riche sans doute doit la proportionner à ses moyens et à la dignité de celui à qui elle est faite ; mais cette offrande peut n'être aussi que d'un denier, dont elle a emprunté le nom : et ce denier, le plus pauvre peut le donner ; et l'enfant même par la main de son père ou de sa mère. Eh ! pourquoi le petit et le pauvre seraient-ils exclus des bénédictions célestes attachées à l'offrande de ce denier ? . . . Un denier ! un sol, par année, quel est le père, quelle est la mère si pauvre qui ne pourra le donner pour lui-même et pour chacun de ses enfants !

Ce denier de Saint Pierre, nous le donnerons donc tous, N. T. C. F., et nous le donnerons avec joie, et de bon cœur, comme on doit donner à Dieu. Car c'est véritablement à Dieu que nous le donnerons, et c'est Jésus-Christ lui-même qui daignera l'accepter par la main de son Vicaire, où nous le déposerons avec amour, et qui nous en tiendra compte au jour de ses récompenses ; et nous continuerons de le donner, chaque année, autant de temps que se prolongeront les besoins de notre vénéré Chef et Père Spirituel.

Mais, afin que l'on puisse continuer de le donner ainsi exactement, il est nécessaire de déterminer le temps et la manière de le recueillir.

À ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, de l'avis de notre conseil, nous avons réglé, statué et ordonné ; réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :

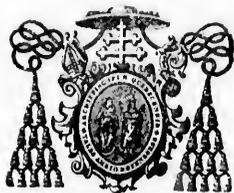
1°. L'œuvre du Denier de Saint Pierre est établie dans l'Archidiocèse de Québec ;

2°. Pour le recueillir, on fera, tous les ans, dans les paroisses de la ville, une quête générale dans le mois d'octobre ; et, dans toutes les paroisses de campagne, dessertes et missions, deux quêtes, la première dans l'église ou chapelle du lieu, le jour de la fête de Saint Pierre, pendant la grand'messe, et la seconde à domicile, en même temps que celle de l'Enfant-Jésus.

3°. Les personnes chargées de faire la quête dans la ville en remettront le produit directement à l'Archevêché. MM. les Curés de campagne, desservants et Missionnaires auront soin de transmettre pareillement à l'Archevêché le montant des quêtes faites dans leurs paroisses ou missions.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises où se fait l'office public, et en chapitre dans toutes les communautés religieuses, le premier dimanche ou jour de fête, après sa réception.

Donné à l'Archevêché de Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le dix-neuf Mars, fête de S. Joseph, premier patron de ce pays, l'an mil huit cent soixante-deux.



† C. F., EVEQUE DE TLOA,
Administrateur.

Par Monseigneur,
EDMOND LANGEVIN, Ptre.,
Secrétaire.

